23/9/2013

Nations Unies

Secrétaire général

SG/SM/15305

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

M. BAN KI-MOON SALUE LE PARTENARIAT ENTRE L'ONU ET LA FRANCOPHONIE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PAIX EN AFRIQUE

On trouvera, ci-après, les remarques du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, au cours du petit déjeuner de travail consacré à des consultations ministérielles informelles de la Francophonie qui s'est tenue le 23 septembre à New York.

L'OIF et l'ONU entretiennent des relations étroites établies de longue date.

Je me félicite de la tenue de cette réunion qui nous permet de réaffirmer notre partenariat.

Notre partenariat couvre un large éventail de questions dont s'occupe la communauté internationale.

Nous travaillons ensemble pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Il ne reste que 800 jours avant 2015, aussi devons nous accélérer les progrès pour tenir nos engagements.

La voix de la communauté francophone se fait entendre dans les débats internationaux sur l'élaboration d'un programme de développement pour l'après 2015. C'est l'occasion d'approfondir notre réflexion sur les OMD, et de nous attaquer aux problèmes complexes d'une nouvelle ère.

Dans mon rapport intitulé « Une vie de dignité pour tous », je préconise l'élaboration pour l'après 2015 d'un programme de développement unique, cohérent et ambitieux centré sur le développement durable et ayant comme priorité absolue l'éradication de la pauvreté. Ce programme devrait déboucher sur un ensemble concis d'objectifs ambitieux.

Notre coopération porte aussi sur de grandes questions d'intérêt commun dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Récemment, notre collaboration dans les domaines de l'assistance électorale et des missions de bons offices a donné des résultats très encourageants au Bénin, au Burkina Faso et en Guinée. Notre partenariat s'illustre également dans les domaines de la consolidation et du maintien de la paix, du suivi des processus électoraux, de la protection de la diversité linguistique et culturelle, de l'état de droit et de la réforme du secteur de la sécurité.

Je suis très préoccupé par la situation en République centrafricaine et en particulier par la crise humanitaire qui frappe une population déjà très éprouvée. Je m'inquiète également de la fragilité du processus de transition et des institutions établies pour le piloter. Je demande à l'OIF d'aider la RCA, comme elle l'a déjà fait par le passé, notamment en soutenant le Dialogue politique sans exclusive qui s'est tenu en décembre 2008 et dont plusieurs recommandations restent d'actualité.

L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région offre de nombreuses occasions de faire avancer le processus de paix. Par l'intermédiaire de la MONUSCO, l'ONU continue d'aider le Gouvernement congolais à s'acquitter des engagements qu'il a pris en ce qui concerne la réforme de l'armée et la consolidation de l'autorité de l'État, qui demeurent des défis de taille. Mon Envoyée spéciale, Mary Robinson, continuera à travailler étroitement avec les dirigeants de la région pour aider à maintenir un dialogue constant entre la RDC et ses voisins et à faire avancer le processus de paix.

Je salue les progrès récemment accomplis sur la voie du règlement de l'impasse politique à Madagascar. J'apprécie votre volonté de voir se rétablir l'ordre constitutionnel dans ce pays. Comme vous le savez, l'ONU

accompagne le processus électoral malgache, notamment en fournissant un appui direct à la Commission électorale. Avec l'Union africaine, la SADC et d'autres partenaires internationaux, nous devons continuer à travailler en étroite et constante concertation pour aider les Malgaches à appliquer la Feuille de route devant leur permettre de mener à bien la transition.

C'est un moment crucial pour l'Egypte. La population reste très divisée, malgré les efforts de la communauté internationale pour favoriser la réconciliation. Je crains que la crise actuelle ne suscite des ressentiments et ne mette en question l'engagement des Frères Musulmans en faveur de la non-violence et de la démocratie. Le respect du droit international des droits de l'homme est essentiel pour la stabilité et la réconciliation. Il faudra du temps pour dégager un consensus et parvenir à une situation où personne n'est exclu. J'espère que la Constitution garantira le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté d'opinion et d'expression et la liberté d'association, de réunion et de manifestation, et prévoira des mesures propres à assurer la représentation des femmes dans les organes élus.

Au Mali, l'élection présidentielle a marqué une étape-clé dans le retour à l'ordre constitutionnel. Il est maintenant essentiel de se pencher sur les causes profondes de la crise et de se concentrer sur la réconciliation nationale. Il faut donner la priorité au dialogue, au renforcement de la gouvernance, à la réforme du secteur de la sécurité, au rétablissement de l'autorité de l'Etat et à la protection des droits de l'homme. En premier lieu, nous encourageons le Gouvernement et les groupes armés du nord à appliquer intégralement l'Accord préliminaire du 18 juin.

Nous devons aborder la situation dans sa globalité pour remédier durablement aux causes structurelles de l'instabilité et de la fragilité du Sahel, et renforcer la résilience pour que la région soit mieux à même de résister aux crises. C'est l'objectif principal de la stratégie intégrée de l'ONU, que le Conseil de sécurité a accueillie avec satisfaction en juin 2013. Cette stratégie est issue de consultations menées par mon Envoyé spécial pour le Sahel, M. Romano Prodi, avec les organismes des Nations Unies, les gouvernements de la région et l'Union africaine. Elle met l'accent sur une gouvernance sans exclusive, ainsi que sur la sécurité, la résilience et l'infrastructure.

Nous devons continuer de lutter ensemble contre la menace que constitue la piraterie dans le Golfe de Guinée. En juin, au Sommet sur la sûreté et sécurité maritime qui s'est tenu à Yaoundé, les dirigeants de la région ont montré qu'ils étaient déterminés à combattre ce fléau. L'adoption d'un Code de conduite définissant la stratégie maritime régionale est une étape déterminante. L'ONU apporte un appui technique aux organisations régionales en vue de la concrétisation de la stratégie régionale.

Ce vaste programme va nous obliger à travailler ensemble en nous concentrant plus que jamais sur nos objectifs communs. Je compte sur la contribution de la Francophonie.

Je vous remercie.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel